




**MRC de Maskinongé**  
Schéma d'aménagement  
et de développement  
révisé

**Légende :**

- Limites de l'îlot détroustré
- Affectation agricole active
- Affectation urbaine
- Limites de propriété
- Rues desservies par l'aqueduc et l'égout
- Limites de la zone agricole
- Transport électrique

Échelle = 1 : 5 000

Réalisation : Service de l'aménagement du territoire  
Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000  
© Gouvernement du Québec

Plan no.  
**SPA-13**

*Affectations agricoles /  
Îlots détroustrés :  
Saint-Paulin*